

Direction Générale

Affaire suivie par : Patrick CATHELIN

Tél. : 04 66 56 10 04

Fax : 04 66 52 59 28

N/Réf : MR/PC/VS/2024

Objet : Convocation (1) du Conseil Municipal

P.J. : - Note relative à l'ordre du jour
- BP 2024

Alès, le mercredi 27 mars 2024

Cher(e) Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

Lundi 8 avril 2024 à 18 h 00

Salle des Assemblées

Bâtiment ATOME - 2, rue Michelet 30100 Alès

En vertu de L.5217-10-4 du CGCT et du III de l'article 106 de la loi NOTRe, le projet de budget de la collectivité est préparé et présenté par le Maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, douze jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

ORDRE DU JOUR :

- DGA RESSOURCES -

FINANCES

Budget Primitif 2024 (BP 2024)

Les autres points à l'ordre du jour vous seront adressés 5 jours francs avant la tenue de la séance, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Cher(e) Collègue**, mes salutations distinguées.



Le Maire

Max ROUSTAN

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Note relative à l'ordre du jour

Les projets de délibération, susceptibles d'évoluer jusqu'au moment du vote, seront transmis dans la mesure du possible, par voie dématérialisée au plus tard le vendredi à 18h précédant la séance du Conseil Municipal.

DGA RESSOURCES

FINANCES

Budget Primitif 2024 (BP 2024)

Le Budget Primitif 2024 de la Ville d'Alès constitué du Budget Général et de trois Budgets Annexes est proposé au vote avec la reprise anticipée des résultats 2023.

Budget Général

Le Budget Général 2024 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M57.

Il s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 60 275 966.55 € et pour la section d'investissement à 26 290 139.07 €.

Pour la 1^{ère} fois, une autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) est proposée au vote, pour l'opération « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ». Le montant du crédit de paiement inscrit au budget en 2024 s'élève à 400 000 €.

Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent 51 604 966 €. Elles augmentent de +2.58% par rapport au budget 2023.

Seul le chapitre budgétaire « Charges à caractère général » connaît une baisse significative de -633 164 € (-4.54%), imputable au poste des énergies (électricité et eau), en diminution de -40.56 %.

Le chapitre budgétaire « Frais de personnel » est en hausse de +610 557 € (+2.73%) par rapport au budget 2023, du fait d'éléments exogènes à la collectivité (augmentation du point de 1.5% en année pleine...), comme d'éléments endogènes (prime exceptionnelle pouvoir d'achat...).

Une provision pour risques est constituée à hauteur de 587 000 €, dans le cadre des admissions en non- valeur qui seront présentées par le comptable public sur la RAFAL.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 55 231 111 €. Elles augmentent de +3.56% par rapport au budget 2023.

Les impôts locaux (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et Taxes foncières) présentent des taux identiques à ceux votés en 2023.

La dotation globale forfaitaire attribuée par l'État bénéficie de l'augmentation de la population alésienne (+963 habitants) : elle est prévue en progression de +5.02%.

Budget Primitif Ville d'Alès 2024

Répartition des dépenses de fonctionnement par poste

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Dépenses réelles de fonctionnement	51 604 966,10	100%
Frais de personnel <i>chapitre 012</i>	22 963 249	44%
Charges à caractère général (contrats, fournitures, fluides, assurances...) <i>chapitre 011</i>	13 310 173	26%
Attribution de compensation... <i>chapitre 014</i>	5 979 905	12%

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Dépenses réelles de fonctionnement	51 604 966,10	100%
Charges financières (intérêts emprunt, ligne de trésorerie...) chapitre 66	1 460 000	3%
Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles chapitres 65 et 67	7 304 639	14%
<i>Dont</i> Subvention au CCAS	2 024 235	
Subventions aux Associations...	2 222 821	
Subventions aux Budgets Annexes	1 174 208	
Elus (indemnités, cotisations, frais de mission et de formation)	421 200	
Titres irrécouvrables ou annulés	361 000	
Contributions obligatoires aux écoles privées et aux organismes d'adhésion (SIVU Pôle Santé Bien-Être Alès-Les Fumades...)	877 500	
Dotations aux provisions	587 000	1%

Total Dépenses d'ordre de fonctionnement	8 671 000,45
<i>Dont</i> Virement à la section d'investissement	5 720 668,45

TOTAL BUDGET VOTE EN FONCTIONNEMENT	60 275 966,55
--	----------------------

Répartition des recettes de fonctionnement par poste

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Recettes réelles de fonctionnement	55 231 111,00	100%
Impôts locaux Taxe habitation (Résidences Secondaires et Logements vacants) + Taxes foncières <i>chapitre 731</i>	28 643 000	52%
Dotations de l'Etat <i>chapitre 74</i>	17 757 397	32%
- Dotation Globale Forfaitaire	17 613 000	
<i>Dotation forfaitaire</i>	7 144 000	
<i>Dotation de Solidarité Urbaine</i>	8 573 000	
<i>Dotation Nationale de Péréquation</i>	1 846 000	
<i>Dotation pour les titres sécurisés</i>	50 000	
- Dotation générale de Décentralisation	144 397	
Taxes diverses <i>chapitres 73 et 731</i>	3 607 500	7%
<i>Dont</i> Taxe sur l'Electricité	912 000	
Dotation de solidarité communautaire	401 000	
Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales	470 000	
Droits de mutations	1 150 000	
Droits de place	224 500	
Taxes locales sur publicité extérieure	420 000	

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Recettes réelles de fonctionnement	55 231 111,00	100%
Compensations exonérations fiscales <i>chapitre 74</i>	1 231 000	2%
Produits des services, du domaine et ventes diverses, revenus des immeubles... (Entrées manifestations culturelles, concessions cimetière, redevances pour occupation du domaine public, remboursement assurances...) <i>chapitres 70 et 75</i>	3 446 082	6%
Dotations et participations (<i>Etat, Département...</i>) <i>chapitre 74</i>	293 732	1%
Remboursement charges de personnel (ASP..) <i>chapitre 013</i>	140 000	0%
Recettes financières ou exceptionnelles (Remboursement intérêts d'emprunt par REAAL...) <i>chapitres 76</i>	32 400	0%
Reprises provisions semi-budgétaires <i>chapitre 78</i>	80 000	0%

Total Recettes d'ordre de fonctionnement	430 000,00
---	-------------------

Excédent de fonctionnement N-1 reporté	4 614 855,55
---	---------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN FONCTIONNEMENT	60 275 966,55
--	----------------------

Autofinancement	8 241 000
------------------------	------------------

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors reports) s'élèvent à 20 523 881 €. Elles augmentent de +5.55 % par rapport au Budget 2023.

Les dépenses d'équipement représentent 14 393 881 €, soit une progression de +1 070 718 € par rapport au Budget précédent.

Leur financement prévisionnel est assuré par des subventions (2 229 166 €), du fonds de compensation de la TVA (1 720 000 €), de la taxe d'aménagement et des cessions d'immobilisations (600 000 €), de l'emprunt (5 103 605 €) et de l'autofinancement (4 741 110 €).

Budget Primitif Ville d'Alès 2024

Répartition des dépenses d'investissement par poste

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Dépenses réelles d'investissement	20 523 881,00	100%
Remboursement capital d'emprunt <i>chapitre 16</i>	4 850 000	24%
<i>Dont Part à rembourser par la REAAL</i>	245 400	

Poste de dépenses	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Dépenses réelles d'investissement	20 523 881,00	100%
Option de tirage ligne de trésorerie <i>chapitre 16</i>	830 000	4%
Dépenses diverses (remboursement PAE / Taxe d'aménagement, autres dépenses financières) <i>chapitres 10, 13, 26 et 27</i>	450 000	2%
Dépenses d'Equipement	14 393 881	70%
<i>Dont</i>		
<i>Immobilisations incorporelles (Etudes, licences...)</i>	163 500	
<i>Immobilisations corporelles (Matériel de voirie, matériel de transport, acquisition terrains-bâtiments...)</i>	1 990 840	
<i>Subventions d'Equipement versées</i>	57 600	
<i>Opérations :</i>		
<i>(APCP) Nouveau prog. national renouv.t urbain</i>	400 000	
<i>Etats Généraux Cœur de Ville</i>	822 904	
<i>Mon quartier dans ma ville</i>	700 000	
<i>Pôle National Cirque</i>	1 335 071	
<i>Grosses réparations de voirie</i>	408 500	
<i>Interventions et Réparations Bâtiments</i>	4 199 373	
<i>Grosses réparations de voirie</i>	408 500	
<i>Programme de rénovation des écoles</i>	946 700	

Total Dépenses d'ordre d'investissement	660 000,00
--	-------------------

Restes à Réaliser N-1	3 671 178,00
------------------------------	---------------------

Déficit d'investissement N-1 reporté	1 435 080,07
---	---------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN INVESTISSEMENT	26 290 139,07
--	----------------------

Répartition des recettes d'investissement par poste

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Recettes réelles d'investissement	10 978 170,55	100%
Recours à l'emprunt <i>chapitre 16</i>	5 103 605	46%
Option de tirage ligne de trésorerie <i>chapitre 16</i>	830 000	8%
Autres immobilisations financières (Remboursement des emprunts par la REAAL...) <i>chapitre 27</i>	245 400	2%
Subventions (Etat, Feder, Département...) <i>chapitre 13</i>	1 831 666	17%
FCTVA + Taxe d'aménagement <i>chapitre 10</i>	2 020 000	18%

Poste de recettes	Montant inscrit au BP 2024	Part (%)
Total Recettes réelles d'investissement	10 978 170,55	100%
Cessions d'immobilisations <i>chapitre 024</i>	300 000	3%
Autres subventions d'investissement (PAE, amendes de police) <i>chapitre 13</i>	647 500	6%

Total Recettes d'ordre d'investissement	8 901 000,45
<i>dont virement de la section de fonctionnement</i>	5 720 668,45

Restes à Réaliser N-1	2 975 888,00
------------------------------	---------------------

Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	3 435 080,07
--	---------------------

TOTAL BUDGET VOTE EN INVESTISSEMENT	26 290 139,07
--	----------------------

Quelques éléments financiers généraux

Ratios financiers		Pour la strate
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 151 €	1 299 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant population	1 242 €	1 494 €
Dépenses d'équipement brut par habitant	328 €	344 €
Encours de dette par habitant	890 €	1 006 €
Part des dépenses de personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement	44,87%	61,60%

Budgets annexes

Budget Funéraire

Le budget 2024 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le Budget Funéraire s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 487 839.97 € et pour la section d'investissement à 330 349.97 €.

Budget Régie de stationnement

Le budget 2024 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M4.

Le Budget Régie de stationnement, foires et marchés s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'exploitation à 3 698 561.10 € et pour la section d'investissement à 16 184 858.67 €.

L'opération « Réhabilitation des Halles de l'Abbaye » est inscrite sur ce budget.

Budget Mercoirol

Le Budget 2024 est présenté avec l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le Budget Mercoirol s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section de fonctionnement à 715 219.56 € et pour la section d'investissement à 463 754,23 €.

Il est proposé d'approuver le Budget Primitif 2024.